RAPPORT SUR LA SOLVABILITE ET LA SITUATION FINANCIERE

POUR l'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2022

SOMMAIRE

Synthèse 3

A. Activité et résultat 4

A.1 Activité 4
A.2 Résultat de souscription 6
A.3 Résultat des investissements 7

B. SYSTEME DE GOUVERNANCE 11

B.1 Informations générales sur le système de gouvernance 11
B.2 Exigences de compétence et d'honorabilité 12
B.3 Système de gestion des risques 12
B.4 Système de contrôle interne 13
B.5 Fonction d'audit interne 14
B.6 Fonction actuarielle 14
B.7 Sous-traitance 15

C. Profil de risque 16

C.1 Risque de souscription 16
C.2 Risque de marché 16
C.3 Risque de crédit 16
C.4 Risque opérationnel 16

D. Valorisation à des fins de solvabilité 18

D.1 Actifs 18
D.2 Provisions techniques 19
D.3 Autres Actifs et Passifs 20

E. Gestion du capital 23

E.1 Fonds propres 23
E.2 Capital de solvabilité requis et minimum de capital requis 24

Annexes 27

SYNTHESE

Etabli conformément aux articles 307 à 311 du Règlement délégué de la Commission du 10 octobre 2014 et à son annexe 20 ainsi qu'aux dispositions de l'article R.355-1 du Code des assurances, le présent Rapport Régulier au Contrôleur portant sur l'année 2022 a été soumis au Conseil d'Administration de MUTEX Union lors de sa réunion du 5 avril 2022.

L'exercice 2022 a été marquée par :

- Le versement du dividende Mutex de 651 K€ sur la base des comptes 2021
- La prise en compte du versement d'une participation aux bénéfices supplémentaires aux adhérents de la CAREL à compter du 01/07/2022 (0,5M€)
- La prise en compte des ajustements de chargements sur le portefeuille CAREL Mutuelle reversés à 100% à la CAREL à travers les indemnités

S'agissant de l'environnement des marchés financiers, l'année 2022 a été marquée par une réouverture progressive post-Covid des principales zones économiques, à l'exception notable de la Chine. La crise russo-ukrainienne a généré une hausse des matières premières, en particulier énergétiques, qui a amplifié et généralisé une vague d'inflation sans précédent depuis des décennies. La hausse de l'inflation a entrainé un virage très restrictif des politiques monétaires des Banques centrales, avec des hausses marquées de taux directeurs de nombreux pays occidentaux.

Sur le plan prudentiel, MUTEX Union fait état d'un ratio de solvabilité de 525%, basé principalement sur la richesse latente des placements et sur le montant des titres subordonnés à durée indéterminée qu'elle a émis.

Au plan des risques, compte-tenu de la cession intégrale des risques techniques par le biais d'un traité de réassurance, le capital de solvabilité requis avec application de la formule standard (42,7 M€) est constitué principalement par le risque de marché (80% de la somme des SCR des sous modules après absorption). Ce capital requis est réduit par la participation aux bénéfices et l'ajustement des engagements au titre de la dette pour dépôts espèces.

A. ACTIVITE ET RESULTAT

A.1 ACTIVITE

MUTEX Union est une Union de mutuelles soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité agréée pour les branches 1, 2, 20, 21 et 22.

En 2011 et 2013, MUTEX Union a transmis progressivement à MUTEX toutes ses activités d'assurance hors conventions de substitution.
Compte tenu de ces opérations, MUTEX Union n'est restée assureur que des contrats apportés par les entités avec lesquelles elle avait conclu une convention de substitution. Depuis le 1er janvier 2016, elle porte également en assurance directe, le portefeuille de l'Union PREMUT.

L'intégralité des risques portés à cet effet sont dans le même temps transférés à MUTEX à 100 % dans le cadre d'un traité de réassurance en quote-part. Pour son fonctionnement, MUTEX Union dispose d'une direction indépendante et un partage de moyens avec MUTEX par le biais d'un groupement de fait auquel adhère la structure depuis 2012.

Dans le cadre de la convention de groupement de fait entre MUTEX Union et la société MUTEX, la Direction Générale et le Conseil d'Administration de MUTEX Union bénéficient de l'ensemble des services supports et reportings de la société MUTEX nécessaires au pilotage des dispositifs propres de MUTEX Union.

Le siège social de l'Union se situe au 140 avenue de la République à Châtillon (92 327).

L'autorité de contrôle en charge de la supervision de MUTEX Union est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

La revue annuelle des comptes sociaux de MUTEX Union est réalisée par le cabinet Tuillet Audit membre français de Grant Thornton international.

L'effectif du personnel en activité au cours de l'exercice s'établit à 1.

A.1.1. Rôle de MUTEX Union

Les principales missions de MUTEX Union, en 2022 ont consisté à :

- Regrouper les mutuelles partenaires de MUTEX Union et les représenter dans les instances en tant qu'actionnaire de la SA MUTEX ;
- Gérer l'action sociale désormais sous seul pilotage de Mutex Union après la revue des dispositifs de Mutex SA ;
- Porter la convention de substitution de la mutuelle Carel dans un contexte règlementaire ayant évolué vers une responsabilité étendue de la substituante ;
- Porter en assurance directe le portefeuille de l'Union PREMUT qui a fait l'objet d'un transfert réglementé au sein l'Union en 2016 ;
- Accompagner les études de reconfiguration future de l'activité de Carel mutuelle ;
- Gérer les actifs dans un contexte de hausse des taux et de baisse des marchés actions

A.1.2. Faits Marquants

L'année 2022 entérine :

- Le versement du dividende Mutex de 651 K€ sur la base des comptes 2021
- La prise en compte du versement d'une participation aux bénéfices supplémentaires aux adhérents de la CAREL à compter du 01/07/2022 (0,5M€)
- La prise en compte des ajustements de chargements sur le portefeuille CAREL Mutuelle reversés à 100% à la CAREL à travers les indemnités

S'agissant de l'environnement des marchés financiers, l'année 2022 a été marquée par une réouverture progressive post-Covid des principales zones économiques, à l'exception notable de la Chine. La crise russo-ukrainienne a généré une hausse des matières premières, en particulier énergétiques, qui a amplifié et généralisé une vague d'inflation sans précédent depuis des décennies. La hausse de l'inflation a entrainé un virage très restrictif des politiques monétaires des Banques centrales, avec des hausses marquées de taux directeurs de nombreux pays occidentaux.

Dans ce contexte, les taux de marché ont connu une hausse quasi ininterrompue, à l'exception de deux périodes (juillet et novembre) où la crainte sur la croissance l'a emporté sur les anticipations d'inflation.

Les actions (Eurostoxx NR) baissent de 12.3% sur fond de rotation sectorielle défavorable aux valeurs de croissance et aux secteurs sensibles aux taux comme l'immobilier

Les matières premières, pétrole en tête, se stabilisent en fin d'année, après une très forte hausse au premier semestre. Enfin, au dernier trimestre de l'année, l'Euro a enrayé sa baisse face au Dollar.

En termes de gestion financière, l'activité s'est essentiellement caractérisée par le réinvestissement des tombées obligataires arrivant à échéances, ce qui était plutôt favorable compte tenu du contexte de marché. En effet, la période s'est caractérisée par une forte remontée des taux propices aux réinvestissement (en moyenne sur 2022, le taux à 10 ans de l'OAT a été de 1.7% contre 0.0% en 2021). Autre conséquence cependant : la baisse marquée des plus-values latentes sur obligations, dont le total s'établit fin 2022 en négatif à -27 M€ (contre +84 M€ fin 2021). Les plus-values latentes sur OPC (y compris fonds non cotés) s'élèvent à 119 M€ restent comparables aux niveaux de 2021 (103 M€).

A.1.3. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

A.1.4. Activités

L'activité assurantielle de MUTEX Union porte essentiellement sur les activités des entités prises en substitution (CAREL Mutuelle, CHORUM) et l'assurance directe du portefeuille PREMUT depuis le 01/01/2016.

Les domaines d'activité couverts sont principalement l'Epargne et la Retraite (portefeuilles CAREL Mutuelle et PREMUT) et plus marginalement de la Santé (substitution du portefeuille santé de la CAREL Mutuelle).

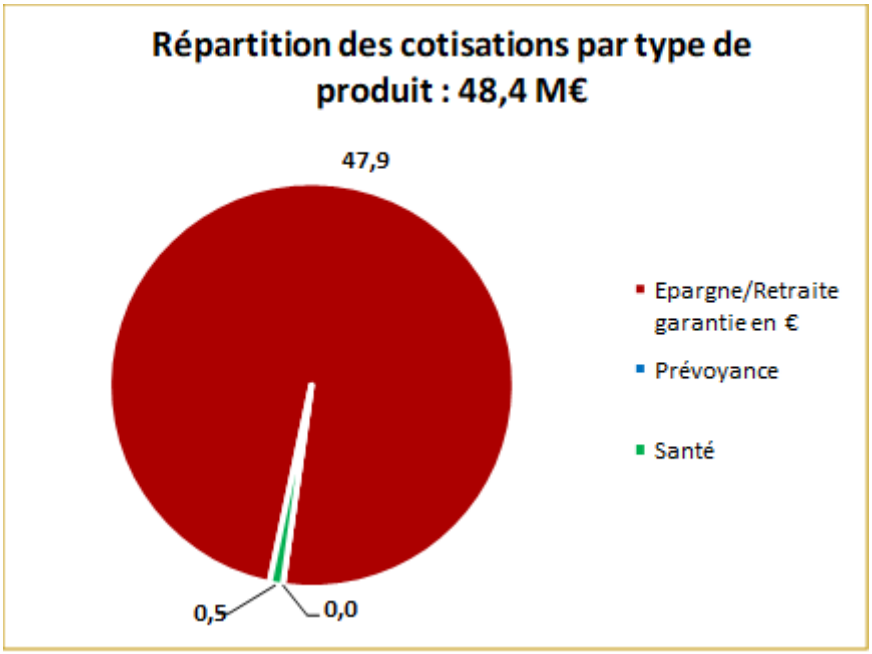

A.2 RESULTAT DE SOUSCRIPTION

Le résultat de souscription pour 2022 s'établit à 1 644 K€ en hausse par rapport à 2021. Sa décomposition par type de produit est la suivante :

Résultat de souscription	31/12/2021	31/12/2022
Epargne / Retraite	1 091	1 479
Prévoyance collective	-26	3
Prévoyance individuelle et dépendance	-2	
Santé collective	459	162
Total	**1 522**	**1 644**

Et par « Line of Business » (lob), nous avons :

Lob	Résultat de souscription	31/12/2021	31/12/2022
1	Santé	459	162
2	IJ/Invalidité	1 673	1
30	Epargne/Retraite/PPA hors Acceptation	1 091	1 479
32	Prévoyance Vie hors Acceptation	14	-14
33	REA/Invalidité	-1 714	17
Total		**1 522**	**1 644**

Si l'on retraite du résultat de souscription les chargements sur cotisations, sur les provisions en cours et sur les prestations ainsi que les subventions d'Etat, nous obtenons le résultat technique, indicateur permettant d'évaluer l'adéquation des tarifs au regard de la sinistralité, sans prise en compte des revenus financiers générés par les provisions techniques.

Résultats techniques avant cession et dotation à la Provision Globale de Gestion

Les résultats techniques par type de produit sont indiqués ci-dessous :

Résultat Technique	31/12/2021	31/12/2022
Epargne / Retraite	-762	-589
Prévoyance collective	-29	3
Prévoyance individuelle et dépendance	-2	,4
Santé collective	401	107
Total	**-392**	**-478**

En Epargne-Retraite, le résultat 2021 était dégradé sur le portefeuille CAREL principalement en raison d'écarts importants de flux entre la gestion et la comptabilité. En 2022 ce phénomène n'est pas observé dans les mêmes proportions ce qui conduit à une amélioration du résultat.

Au global, le résultat technique est en baisse par rapport à 2021. La baisse du résultat en santé collective annihile les gains de résultats constatés sur les autres types de produits.

Résultats techniques avant cession et après dotation à la Provision Globale de Gestion

Les résultats techniques par type de produit sont indiqués ci-dessous :

Résultat Technique	31/12/2021	31/12/2022
Epargne / Retraite	-462	-1 740
Prévoyance collective	-29	3
Prévoyance individuelle et dépendance	-2	,4
Santé collective	401	107
Total	**-92**	**-1 630**

A.3 RESULTAT DES INVESTISSEMENTS

A.3.1 Composition du portefeuille

La composition du portefeuille d'actifs de MUTEX Union est cohérente avec les contraintes d'écoulement des provisions techniques au passif. Ces provisions techniques étant constituées majoritairement d'engagements d'épargne-retraite et plus marginalement d'engagements en santé/prévoyance, le principe d'une gestion financière majoritairement basée sur des obligations à taux fixe a été retenu.

En pratique, MUTEX Union détermine son niveau de prise de risque en définissant les limites admises au regard des différents risques financiers (risque de marché, risque de signature, …) et fixe de manière détaillée ses contraintes de liquidités dans le temps.

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille de MUTEX Union, au 31/12/2022, en valeur nette comptable et en valeur de marché par catégorie du code d'identification complémentaire (CIC).

En K€ Classe d'actifs	CIC	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Plus-values latentes
Obligations souveraines	1	157 655	154 171	-3 484
dont obligations d'administrations centrales		*138 939*	*138 316*	*-624*
dont autres obligations souveraines		*18 716*	*15 856*	*-2 860*
Obligations d'entreprises	2	309 182	285 871	-23 310
Actions	3	656	110 281	109 625
Fonds d'investissements	4	63 910	73 051	9 140
dont fonds en actions	41	*21 904*	*28 370*	*6 466*
dont fonds obligataires	42	*10 227*	*10 081*	*-146*
dont fonds monétaires	43	*11 956*	*11 976*	*20*
dont fonds d'allocation d'actifs				
dont fonds immobiliers	45	*7 220*	*7 730*	*510*
dont autres fonds		*12 604*	*14 894*	*2 291*
Titres structurés	5			
Titres garantis	6			
Trésorerie et dépôts	7	20 165	20 165	
dont trésorerie		*885*	*885*	
dont autres dépôts		*19 280*	*19 280*	
Crédits hypothécaires et prêts	8			
Actifs immobiliers	9			
Total		551 568	643 539	91 971

En transparence, la composition du portefeuille d'actifs reflète bien la gestion prudente et adaptée aux risques inhérents aux activités de MUTEX Union. Le tableau ci-dessous détaille, par catégorie du code d'identification complémentaire (CIC), le poids représenté en valeur de marché du portefeuille d'actifs transparisé au 31/12/2022.

En K€ Classe d'actifs	CIC	Valeur de marché	%
Obligations souveraines	1	156 101	24%
dont obligations d'administrations centrales		*139 829*	*22%*
dont autres obligations souveraines		*16 273*	*3%*
Obligations d'entreprises	2	291 492	45%
Actions	3	139 593	22%
Fonds d'investissements	4	30 598	5%
dont fonds en actions		*4 884*	*1%*
dont fonds obligataires		*3 640*	*1%*
dont fonds monétaires		*13 407*	*2%*
dont fonds d'allocation d'actifs		*0*	*0%*
dont fonds immobiliers		*6 579*	*1%*
dont autres fonds		*2 090*	*0%*
Titres structurés	5	3 841	1%
Titres garantis	6	46	0%
Trésorerie et dépôts	7	21 583	3%
dont trésorerie		*2 303*	*0%*
dont autres dépôts		*19 280*	*3%*
Crédits hypothécaires et prêts	8	17	0%
Actifs immobiliers	9	0	0%
IFT	A à F	266	0%
Total		643 539	100%

Les actifs obligataires, les actions et l'immobilier représentent respectivement 70%, 22% et 1% du portefeuille d'actifs. La trésorerie, les dépôts et les autres placements (autres fonds, titres structurés…) comptent pour 5% des actifs financiers.

Le poids élevé des actions s'explique par la participation de MUTEX Union dans le capital de MUTEX à hauteur de 12,3% du capital. La valeur de marché de cette participation au 31/12/2022 s'élève à 110 281 K€ soit 17,1% de la valeur de réalisation du portefeuille.

A.3.2 Analyse du résultat financier

Le taux de rendement comptable moyen de l'exercice 2022 s'établit à 2,12 % contre 2,31 % en 2021. Cette hausse de 19 points de base s'explique par :

- La baisse des plus-values réalisées sur OPC de 1,7 M€ essentiellement sur Carel. Pour rappel, 2,1 M€ de plus-values ont été encaissées sur le portefeuille Carel en 2021 contre 175 K€ en 2022
- La baisse de revenus obligataires de 442 K€ due à la comptabilisation exceptionnelle en 2021 de 451 K€ de revenus sur des obligations nanties
- Le versement de dividende Mutex pour 651 K€ (vs 0 en 2021) et la reprise nette de PDD de 65 K€ contre une dotation de 500 K€

En M€	2021	2022
Produits financiers courants	**11,2**	**11,4**
Revenus obligataires	*10,3*	*9,9*
Revenus sur autres placements	*0,9*	*1,5*
Produits financiers non récurrents	**1,9**	**0,8**
Plus et moins values réalisées	*2,4*	*0,7*
Variation du stock de PDD	*-0,5*	*0,1*
Régularisation sur exercices antérieurs	*0,0*	*0,0*
Frais internes et externes des placements	**-0,7**	**-0,7**
Total des produits financiers nets	**12,4**	**11,5**
Encours moyen	**537,2**	**540,1**
Taux de rendement comptable des placements	**2,31%**	**2,12%**
Taux de rendement courant des placements	**1,96%**	**1,98%**

A.3.3 Analyse des produits financiers par classe d'actif

Le tableau présenté ci-dessous décompose, par catégorie du code d'identification complémentaire (CIC), les revenus, les plus ou moins-values réalisées, les dotations et reprises à la réserve de capitalisation, les dotations et reprises aux provisions pour dépréciation des placements et les frais internes et externes des placements.

Ce tableau permet également de montrer la ventilation du taux de rendement comptable, par catégorie du CIC, de l'exercice et de l'exercice précédent.

Les revenus obligataires représentent 81% des produits financiers nets avec un taux de rendement comptable moyen de 2,35% pour les obligations d'Etats et 1,87% pour les obligations d'entreprises. Les OPCVM contribuent au résultat des investissements à hauteur 12%, soit 1,3 M€ de produits financiers (dont 697 K€ de plus-values sur OPC).

En K€	CIC	Revenus	PMV	Dot/Rep RC	Dot/Rep Provisions	Frais de gestion	Produits nets	Encours moyen	Taux Rdt N	Taux de Rdt N-1
Obligations souveraines	1	3 824	0	0	0	-196	3 629	154 368	2,35%	2,47%
Obligations d'entreprises	2	6 046	-18	18	0	-384	5 662	302 735	1,87%	2,11%
Actions	3	651	0	0	0	-1	650	642	101,25%	-0,13%
Fonds d'investissements	4	657	697	0	65	-79	1 340	62 578	2,14%	3,24%
Titres structurés	5	0	0	0	0	0	0	0	-	-
Titres garantis	6	0	0	0	0	0	0	0	-	-
Trésorerie et dépôts	7	202	0	0	0	-25	177	19 744	0,90%	0,99%
Crédits hypothécaires et prêts	8	0	0	0	0	0	0	0	-	-
Actifs immobiliers	9	0	0	0	0	0	0	0	-	-
Total		11 381	679	18	65	-685	11 459	540 068	2,12%	2,31%

Les revenus obligataires représentent 81% des produits financiers nets avec un taux de rendement comptable moyen de 2,35% pour les obligations d'Etats et 1,87% pour les obligations d'entreprises. Les OPCVM contribuent au résultat des investissements à hauteur 12%, soit 1,3 M€ de produits financiers (dont 697 K€ de plus-values sur OPC).

B. SYSTEME DE GOUVERNANCE

B.1 INFORMATIONS GENERALES SUR LE SYSTEME DE GOUVERNANCE

B.1.1. L'organisation institutionnelle de MUTEX Union

MUTEX Union est une Union de mutuelles, soumise aux dispositions du livre II, administrée par un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président qui est élu en qualité de personne physique.

Le Conseil d'Administration nomme, sur proposition du président du Conseil d'Administration, le dirigeant opérationnel, qui ne peut être un administrateur.

Monsieur Daniel ESCOLAN préside le Conseil d'Administration depuis le 13 décembre 2017. Son mandat de Président de Mutex Union a été renouvelé lors du Conseil d'administration du 13 septembre 2022.

Monsieur Christian OYARBIDE est le dirigeant opérationnel

B.1.1.1. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 20 administrateurs au maximum.

Aucun des membres du Conseil d'Administration n'est titulaire d'un contrat de travail conclu avec la société. L'exercice des fonctions de membre du Conseil d'Administration est gratuit.

Les membres du Conseil d'Administration sont choisis par les délégués parmi les délégués à l'Assemblée Générale de l'Union.

Le Conseil d'Administration a tenu 6 réunions en 2022 avec un taux de présence effective de 69,9% pour l'ensemble de l'exercice, le taux de présence effectif minimal requis par la réglementation pour pouvoir délibérer ayant été satisfait à toutes ses réunions.

Chacune des réunions du Conseil d'Administration donne lieu à un procès-verbal.

Dans l'exercice de ses responsabilités, le Conseil d'Administration s'appuie sur un bureau composé de membres choisis en son sein (dont le président du Conseil d'Administration) et sur un comité d'Audit.

B.1.1.2. L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est composée des délégués désignés par les organismes adhérents à l'Union.

Elle s'est tenue le 24 juin 2022 : sur 516 inscrits, 374 délégués étaient présents ou représentés. Le quorum définitif était de 72,64%, l'Assemblée Générale s'est donc tenue valablement.

B.1.2. Les politiques écrites

Pour mieux formaliser les procédures mises en œuvre pour garantir, raisonnablement, l'exhaustivité et la cohérence du dispositif de maîtrise des risques, MUTEX Union s'appuie sur quatre politiques écrites spécifiques couvrant les domaines de risques identifiés. Par ailleurs, sur les autres domaines,

l'Union bénéficie des processus opérationnels définis dans les politiques de MUTEX, dans le cadre de la délégation de gestion.

MUTEX Union s'attache à tenir à jour en permanence ces politiques écrites et à s'assurer de leur conformité aux besoins de l'Union.

B.2 EXIGENCES DE COMPETENCE ET D'HONORABILITE

Les nominations des fonctions clés ont été notifiées à l'ACPR. Aucune n'a donné lieu à observation de la part du superviseur, attestant qu'elles satisfaisaient aux exigences de compétence et d'honorabilité attendues.

Les quatre responsables des fonctions clés ont été auditionnés par le Conseil d'Administration, à la demande de celui-ci, lors de ses réunions du 12 octobre et 14 décembre 2022. Ces auditions n'ont fait ressortir aucune requête particulière, soit de la part des intéressés, soit de la part du conseil.

B.3 SYSTEME DE GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS L'EVALUATION INTERNE DES RISQUES ET DE LA SOLVABILITE

MUTEX Union déléguant la gestion opérationnelle de ses activités à MUTEX, elle bénéficie du système de gestion des risques élaboré par la société, adapté à son activité et à sa gouvernance propre.

Ce système repose sur :

- Un processus de détermination du profil de risque et une cartographie des risques ;
- Des procédures d'informations et d'alerte, afin de permettre des prises de décision au niveau adéquat dans la structure organisationnelle et institutionnelle.

B.3.1. Détermination et mesure des risques

S'agissant de l'identification des risques, deux approches complémentaires sont mises en œuvre. Les principaux risques financiers, techniques, stratégiques et externes sont analysés annuellement selon une approche top down, s'appuyant sur les connaissances du management et un référentiel externe (Ifaci) pour viser une exhaustivité des risques au-delà de ceux intégrés dans le calcul du capital de solvabilité requis. Dans cette approche, le directeur général de l'Union est consulté annuellement pour donner son appréciation de l'exposition aux risques.

En application d'une approche bottom-up, les responsables de processus opérationnels au travers d'ateliers garantissent un recensement fin et approprié des risques opérationnels conduisant à l'établissement d'une cartographie pertinente et globale. Vingt processus de Mutex ont été mis à jour en 2022 conformément au plan d'actualisation.

L'évaluation des risques est également appréciée selon deux approches :

- Une évaluation qualitative de leurs impacts et des actions d'atténuation mises en place ;
- Une évaluation quantitative par approche simulatoire, correspondant au modèle standard.

B.3.2. Procédures d'informations afin de permettre des prises de décision à un niveau adéquat

L'actualisation de l'analyse du profil de risque ainsi que du business plan intégrant le ratio de couverture de solvabilité sur une période prospective est réalisée au moins une fois par an. Le responsable de la fonction clé Gestion des Risques a la charge de présenter au Directeur Général les modalités d'évaluation et les analyses détaillées.

Le dispositif global de maîtrise des risques repose sur un système de délégation à des comités pour les principaux risques (comités auxquels participe le directeur des risques).

Deux comités instaurés au sein de MUTEX participent principalement à la gestion des risques de MUTEX Union. Ils se sont réunis très régulièrement en 2022 et permettent une pratique effective d'une gestion « prudente » du fait des divers profils des participants et de la traçabilité des décisions.

B.4 SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

MUTEX Union s'appuie à la fois sur le dispositif de contrôle interne mis en place par MUTEX mais aussi celui des entités prises en substitution et notamment CAREL Mutuelle pour laquelle un plan d'actions de mise en conformité est en cours de mise en œuvre.

Le système de contrôle interne comprend des procédures, un cadre de contrôle et des dispositions appropriées en matière d'information à tous les niveaux de l'entreprise. Il inclut la vérification de la conformité.

Décrite dans une politique spécifique, la procédure clé s'appuie sur une approche par les risques. Pour chaque processus de MUTEX Union, le Département Risques Opérationnels et Contrôle Interne de MUTEX réalise avec le responsable de processus une cartographie des risques opérationnels actualisée a minima tous les 3 ans.

Les directions métiers de MUTEX sont responsables de la définition du niveau de contrôle de 1er niveau adéquat sur leur périmètre d'activités, au regard des risques inhérents à l'activité, et de la mise en œuvre de ce dispositif.

Elles sont également responsables de la définition et de la mise en œuvre du contrôle permanent de 2ème niveau sur leur périmètre d'activité, tant en interne que sur les délégataires. La direction des risques de MUTEX participe à la conception et à la revue annuelle des contrôles permanents ainsi qu'à l'analyse des résultats, centralisés dans un outil unique.

Le Département Risques Opérationnels et Contrôle Interne s'assure de la remontée des incidents et alimente la base Incidents qui permet de rentrer dans une démarche d'amélioration continue en identifiant des plans d'actions pour éviter que les incidents ne se reproduisent.

La vérification de la conformité est également intégrée dans le cadre du contrôle interne.

Le responsable de la fonction vérification de la conformité s'appuie sur :

- Une équipe en charge des différentes thématiques de conformité et de la veille règlementaire.
- Un Comité de Conformité et un Club de veille juridique.

En parallèle, le responsable de la fonction vérification de la conformité identifie et évalue le risque de non-conformité.

B.5 FONCTION D'AUDIT INTERNE

En application de l'article R.354-5 du code des assurances, le responsable de la fonction clé audit interne a pour rôle :

- D'évaluer l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne et de gestion des risques et le dispositif de gouvernance ;
- De formuler des recommandations ainsi que des propositions d'actions, au vu de ses conclusions.

Dans le cadre de la convention de prestations de services signée entre Mutex Union et le Groupe VYV, ce dernier met à disposition Monsieur Michaël DAGANAUD en tant que fonction clé Audit interne.

En s'appuyant sur une approche par les risques, le responsable de la fonction clé Audit interne de Mutex Union a soumis en fin d'année 2022 le plan d'audit annuel 2023 au Directeur Général et aux membres du Comité d'audit.

Les dysfonctionnements relevés lors des missions, conduisent à l'émission de recommandations priorisées sur 3 niveaux en fonction de la criticité du risque. Les plans d'actions définis en regard de ces recommandations, font systématiquement l'objet d'un suivi de leur mise en œuvre.

Le responsable de la fonction clé audit exerce son activité de manière indépendante :

- ✓ Rattachement fonctionnel au plus haut niveau (Directeur Général),
- ✓ Aucune autre fonction opérationnelle,
- ✓ Application du code de déontologie de la profession.

B.6 FONCTION ACTUARIELLE

Conformément à la réglementation, la Fonction Actuarielle a notamment pour rôle d'exposer un point de vue indépendant sur l'ensemble des domaines techniques propres au profil de risques de l'entreprise et de s'assurer de la cohérence de l'ensemble des travaux quantitatifs réalisés.

La Fonction Actuarielle fait partie intégrante de l'organisation de l'entité. Elle est placée sous la responsabilité du Directeur Général Délégué et est membre du Comité de Direction Générale de Mutex. Elle est membre du Comité Technique ainsi que du Comité des Équilibres Technique et Financier ce qui permet de suivre les hypothèses et les résultats des sujets concernant les provisions, la réassurance et la souscription. Elle a également accès au Comité des Engagements et Souscription, au Comité de Direction Général ou au Conseil d'Administration et à toute autre instance si elle considère qu'un sujet relève de son périmètre d'intervention.

Pour mener ses travaux la Fonction Actuarielle s'appuie en majorité sur les travaux réalisés par les équipes opérationnelles. Les recommandations exprimées à la suite de ces travaux figurent dans le rapport actuariel, validé annuellement par le Conseil d'Administration. L'avis exprimé sur la politique de souscription et de provisionnement ainsi que l'avis sur la politique de réassurance figurent dans ce même document.

B.7 SOUS-TRAITANCE

Le Directeur Général a défini en coordination avec le responsable de la fonction Gestion des Risques de MUTEX Union si chaque sous-traitance existante correspond à une activité critique ou importante selon les critères définis dans la politique de sous-traitance. Aucune délégation mise en œuvre en 2022 n'a rempli ces conditions.

C. PROFIL DE RISQUE

C.1 RISQUE DE SOUSCRIPTION

L'activité de l'Union porte sur des engagements d'épargne et de retraite. Elle génère un risque au titre des frais supportés par l'Union sur les engagements « Vie », l'ensemble des risques liés à la tarification ou au provisionnement étant cédé en réassurance.

Le business plan actualisé prévoit un développement modéré de l'activité sur 2023 ainsi qu'un maintien de la réassurance. Sur ces bases prospectives, le risque de souscription demeurerait extrêmement limité et stable par rapport à 2022.

C.2 RISQUE DE MARCHE

Après mise en transparence des fonds d'investissement, les titres obligataires dans le total de la valorisation des actifs financiers génèrent un besoin de 21,6 M€ de capital au titre du risque de spread.

Au 31 décembre 2022, la valeur économique des titres MUTEX représente 17,2% de la valeur des placements et génère un besoin de capital principalement au titre des sous modules Actions Type 2 et Concentration.

L'organisme ne dispose d'aucune couverture financière et ne met en œuvre aucune technique d'atténuation des risques financiers, en dehors du pilotage mensuel au sein du comité des placements.

Concernant l'évolution adverse des facteurs financiers, un retour à un niveau bas des taux de rendement obligataires entraine potentiellement une dilution des actifs et un décrochage dans l'adossement actif/passif au titre des engagements d'Epargne-Retraite. Symétriquement, la hausse brutale des taux sur 2022 pourrait conduire à des rachats conjoncturels sur le périmètre Epargne pouvant entrainer la réalisation de moins-values obligataires.

C.3 RISQUE DE CREDIT

Le capital de solvabilité requis au titre de ce sous-module est marginal pour MUTEX Union du fait :

- De l'exposition limitée du nombre de tiers et de leur qualité en termes de solvabilité (principalement MUTEX et établissements bancaires français ou européens) ;
- Du volume limité de créances supérieures à 3 mois.

C.4 RISQUE OPERATIONNEL

Les travaux de cartographie des risques portent sur 4 processus spécifiques à l'Union, avec une mise à jour a minima tous les trois ans :

- Définir la stratégie ;
- Piloter les équilibres techniques et financiers ;

- Piloter les activités déléguées à MUTEX, aux mutuelles substituées et au gestionnaire d'actifs ;
- Piloter les dispositifs de gestion des risques.

En application de la politique de contrôle interne, une analyse des risques est menée à minima tous les trois ans sur l'intégralité des processus opérationnels de MUTEX.

Afin de limiter les incidents et leur impact financier, des actions de maîtrise sont mises en œuvre et donnent lieu à un suivi permanent sur l'ensemble des processus et à un contrôle interne de deuxième niveau.

Concernant le risque de non-conformité, un diagnostic de conformité a été réalisé en 2022, permettant la construction de feuilles de route déclinées en 2023.

Les travaux concernant le dispositif de prévention de la corruption se sont également poursuivis.

D. VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE

D.1 ACTIFS

D.1.1. Principes de valorisation des placements

Dans le bilan prudentiel, les placements sont évalués à leur juste valeur selon le modèle d'IAS 39.
La juste valeur, appelée communément valeur de réalisation, est calculée dans le cadre du processus de clôture S1. Il peut s'agir :

- D'une valeur de marché (actions cotées, obligations, OPCVM) ;
- D'une valorisation externe (FCPR, SCI/SCPI, actions non cotées).

D.1.2. Placements

Placements en K€	31/12/2021			31/12/2022		
	S1	S2	Dif. S2/ S1	S1	S2	Dif. S2/ S1
Détention dans les entreprises liées y compris participations	656	97 743	97 087	656	110 281	109 625
Obligations souveraines	129 789	183 397	53 609	156 807	153 909	-2 899
Obligations d'entreprises	302 000	332 606	30 606	313 977	290 081	-23 895
Titres structurés				0	0	
Fonds d'investissement	75 022	91 408	16 387	63 910	73 051	9 140
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	16 292	16 292	0	19 278	19 278	0
Avances sur police				0	0	
Total	523 758	721 445	197 688	554 629	646 600	91 971

La différence entre la valorisation des placements en norme S2 par rapport aux comptes sociaux s'élève à 91 971 K€ (en baisse de 105 717 K€ par rapport à 2021) dont 110 281 K€ liés à la valorisation du titre de participation MUTEX, détenu à 12,3% par MUTEX Union. La valorisation de cette participation repose sur la méthode de l'Embedded Value.

La plus-value latente sur la participation dans Mutex est en hausse de 12 538 K€ en 2022.

La baisse des plus-values latentes hors Participation dans Mutex de 106 K€ est principalement liée à la hausse des taux en 2022 et la baisse des marchés actions, impactant négativement la valorisation du portefeuille obligataire et des fonds d'investissement.

D.1.3. Modélisation des actifs

L'ensemble des actifs a été modélisé en date du 31/12/2022.

Approche en transparence

Pour les OPCVM « cotés », l'effort de transparisation a été réalisé jusqu'à un niveau de détention 3 pour les fonds de fonds. Les autres OPCVM ont bénéficié d'une macro-transparisation encore appelée approche par agrégat (data groupings) consistant à définir des poches d'allocation par macro-classe de risque (risque actions, risque de taux, risque de spread, etc…).

Au total, le taux de transparisation en ligne à ligne atteint 63% de la poche OPCVM au 31/12/2022. Les OPCVM traités par agrégat représentent 4% des actifs totaux, soit un pourcentage bien inférieur à la limite autorisée de 20% des actifs totaux.

D.2 PROVISIONS TECHNIQUES

D.2.1. Généralités

D.2.1.1. Engagements techniques au 31/12/2022

Au 31/12/2022, le niveau des provisions techniques en vision S1 atteint 442 308 K€. Les provisions techniques S2 s'élèvent à 481 587 K€ sans marge de risque et 487 997 K€ avec la marge de risque.

Lob	Engagements Techniques	31/12/2021		31/12/2022	
		S1	S2	S1	S2
1	Santé	143	153	98	100
2	IJ/Invalidité	0	0	0	0
30	Epargne/Retraite/PPA hors Ac	414 558	545 556	442 181	487 877
32	Prévoyance Vie hors Acceptati	29	22	29	20
33	REA/Invalidité	0	0	0	0
Total		**414 730**	**545 732**	**442 308**	**487 997**

D.2.1.2. Périmètre de modélisation

Le taux de modélisation avec une granularité par assuré est de 91% des provisions techniques en date du 31/12/2022. Les engagements en Santé et en Prévoyance (représentant 0,03% des provisions techniques) sont calculés via une approche simplifiée.

D.2.2. Principe de valorisation des provisions « Best Estimate»

Les provisions « Best Estimate » prennent en compte l'ensemble des flux de trésorerie (entrants et sortants) nécessaires pour faire face aux engagements pendant toute la durée de ces engagements. Les flux de trésorerie projetés comprennent ainsi notamment :

- Les paiements aux bénéficiaires (intégrant la politique de taux servis sur l'Epargne/Retraite et la revalorisation des garanties de prévoyance) ;
- Les frais correspondants au règlement des prestations et à l'administration des contrats (les frais directs ainsi que les frais faisant l'objet d'une allocation doivent être retenus, cf. ci-après) ;
- Les commissions de gestion/commercialisation ;
- Les commissions de réassurance ;
- Les primes

D.2.2.1. Valorisation des coûts d'option

Le calcul des provisions « Best Estimate » tient compte de la valeur des options et garanties financières. Le périmètre d'évaluation des coûts d'options intègre les options liées à la présence de Taux Minimum Garanti (TMG) et de clauses de Participation aux Bénéfices (PB) ainsi que de rachats

dynamiques. La prise en compte de la valeur temps des options financières (TVFOG) est effectuée via des calculs stochastiques.

Plus précisément, la valeur temps des options et garanties financières correspond à l'écart entre :

- Les provisions « Best Estimate » déterministes calculées sur 40 ans et dans un environnement financier prospectif extrapolée de la courbe des taux sans risque ;
- Et la moyenne des provisions « Best Estimate » calculées sur les 1 000 scénarios financiers stochastiques.

D.2.3. Evaluation

D.2.3.1. Périmètre « Macro lob » Vie :

Lob	BE	31/12/2021			31/12/2022		
		S1	S2 hors RM	Ratio BE / PT	S1	S2 hors RM	Ratio BE / PT
30	Epargne Retraite	414 558	539 774	130%	442 181	481 475	109%
32	Prévoyance Vie	29	22	77%	29	20	69%
Total LIFE		**414 587**	**539 796**	**130%**	**442 210**	**481 495**	**109%**

D.2.3.2. Périmètre « Macro lob » Santé SLT et non SLT :

Lob	BE	31/12/2021			31/12/2022		
		S1	S2 hors RM	Ratio BE / PT	S1	S2 hors RM	Ratio BE / PT
1	Santé	143	147	103%	98	92	94%
2	Arrêt de travail	0	0		0	0	
33	Arrêt de travail	0	0		0	0	
Total hors LIFE		**143**	**147**	**103%**	**98**	**92**	**94%**

La correction pour volatilité a un impact de 2,1 M€.

Analyse du passage de S1 à S2

L'écart entre les provisions techniques sociales et les « Best Estimate » sur les périmètres Epargne et Retraite collective est essentiellement dû à la valorisation des titres détenus par MUTEX Union et donc à la part de la plus-value latente revenant aux adhérents.

D.3 AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Le tableau ci-dessous synthétise les différences entre les méthodes de valorisation des normes comptables françaises et les méthodes de valorisation de Solvabilité 2 pour les principaux éléments de l'actif et du passif (autres que les placements et les provisions techniques décrits en D.1 et D.2).

Thème	Principes Bilan statutaire	Principes Bilan prudentiel	Application Mutex Solvabilité 2
Incorporels	Comptabilisation au coût d'acquisition + amortissement	Non reconnu	Valorisé à zéro
Créances	Comptabilisation du nominal + dépréciations	JV selon les principes IAS39	Valeur bilan statutaire
Impôt Différés	Non comptabilisé	Comptabilisé selon les principes d'IAS 12	Non comptabilisé dans le cas d'un IDA en situation nette et comptabilisé dans le cas d'un IDP en situation nette
Capitaux Propres		Absent du Bilan S2	Réserve de réconciliation
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs	Comptabilisation du nominal	JV selon les principes IAS39	Valeur interne : valorisation stochastique
Dettes et Trésorerie	Comptabilisation du nominal	JV selon les principes IAS39	Valeur bilan statutaire
Dettes subordonnés	Comptabilisation du nominal	JV hors effet du risque de crédit propre	Valorisation interne des TS Le niveau de spread servant à l'évaluation est figé au niveau de spread à l'émission des titres

D.3.1. Impôts différés

On constate des impôts différés sur :

- Les différences entre la valeur S2 d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale ;
- Les déficits fiscaux reportables ;
- Les décalages temporaires entre le résultat S2 et le résultat fiscal.

Au 31/12/2022, MUTEX Union présente une position d'impôts différés positive qualifiée d'Actif net. Cette position nette de 13 554 K€ est la résultante du solde entre les impôts différés actif – IDA (39 537 K€) - et les impôts différés passif – IDP (25 982 K€) - calculés poste par poste dans le bilan prudentiel.

En l'absence de test de recouvrabilité permettant de justifier cette situation d'IDA net, le bilan prudentiel de MUTEX Union (cf. état S.02.01.02) ne présente, par conséquent, aucun impôt différé.

A noter que les titres de participation MUTEX bénéficient du régime de faveur ; la plus-value sur ces titres n'est donc imposable qu'à hauteur d'une quote-part de frais prise en compte pour le calcul des impôts différés.

D.3.2. Valorisations des dettes pour dépôts espèces

Les dettes pour dépôts d'espèces ont été évaluées à leur juste valeur en lien avec les principes décrits par l'IAS 39, eux-mêmes jugés cohérents avec l'article 75 de la directive 2009/138/CE.

Au 31/12/2022, la dette pour dépôts espèces s'établit à 385 681 K€ dans les comptes sociaux et 411 863 K€ en valeur économique.

D.3.3. Valorisation des dettes subordonnées

La méthodologie retenue pour la valorisation de titres subordonnés émis par MUTEX Union est la suivante :

- Définition de la maturité de remboursement des titres subordonnés : maturité de remboursement fixée à 2025 pour le TSDI (maturité correspondant à la fin de la période relative aux mesures transitoires) ;
- Calcul du spread implicite en date d'émission de l'instrument ;
- Calcul de la valeur de marché au 31/12/2022 par actualisation des flux futurs à la courbe des taux sans risque (hors correction pour volatilité) rehaussée du spread implicite préalablement évalué.

Ainsi la valeur économique totale des dettes subordonnées s'établit à 57 292 K€ contre 57 500 K€ en valeur comptable.

Il est à noter que l'application des mesures transitoires « GrandFathering » permet de classer, pour le calcul des fonds propres éligibles :

- 41 699 K€ en tier 1 restreint correspondant à la dette subordonnée TSDI pour un maximum de 20% du tier 1) ;
- 15 593 K€ en tier 2 correspondant à la part restant de la dette subordonnée TSDI pour un maximum de 50% du SCR.

E. GESTION DU CAPITAL

E.1 FONDS PROPRES

E.1.1. Actif net

L'actif net correspond à la différence entre la valeur des actifs et la valeur des passifs évaluée conformément aux méthodes exposées au chapitre D. De manière analytique, l'actif net se décompose comme suit :

Actif net Solvabilité 2	31/12/2021	31/12/2022	Ecart N / N-1
Fonds d'établissement	500	500	0
Réserve de réconciliation	147 146	166 296	19 150
Total	**147 646**	**166 796**	**19 150**

L'actif net est composé presque intégralement par les éléments constitutifs de la réserve de réconciliation qui se décompose de la façon suivante :

Réserve de réconciliation	31/12/2021	31/12/2022	Ecart N / N-1
Annulation des actifs incorporels			
Report à nouveau	31 812	34 587	2 776
Résultat	2 776	2 466	-309
Coût évaluation de la dette subordonnée (Vnc - Vm)	-1 295	207	1 503
IDP nets			
Richesse actifs de placement (Vm - Vnc)	197 688	91 971	-105 717
Réserve de capitalisation	31 127	31 114	-13
PT-BE nets + dettes dépôts espèces	-114 961	5 950	120 911
Total	**147 146**	**166 296**	**19 150**

La hausse de la réserve de réconciliation de 19,1 M€ par rapport à fin 2021 s'explique par :

- La hausse des taux avec comme impact la baisse des plus-values sur les placements (notamment sur les actifs obligataires) et de la valorisation des provisions techniques
- Un report à nouveau en hausse de 2,8 M€
- La baisse de la valorisation du TSDI de 1,5 M€

E.1.2. Fonds propres éligibles

Le montant des fonds propres éligibles au 31/12/2022 s'élève à 224 089 K€ réparti de la manière suivante :

Fonds propres Eligibles	Tier 1	Tier 1 restreint	Tier 2	Tier 3	Total
Fonds Propres de Base	**166 796**	**57 293**			**224 089**
Fonds d'établissement	500				500
Réserve de réconciliation	166 296				166 296
Dette subordonnée		57 293			57 293
Fonds propres disponibles	**166 796**	**57 293**			**224 089**
Ecretements		-15 594	*15 594*		
Fonds propres éligibles	**166 796**	**41 699**	**15 594**		**224 089**

E.2 CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS ET MINIMUM DE CAPITAL REQUIS

E.2.1. Méthodologie d'évaluation des SCR

Le Capital de Solvabilité Requis (SCR) est calculé selon la formule standard. Au 31/12/2022, il représente 42 680 K€.

MUTEX réassure 100% des engagements de MUTEX Union (hors PPE). Néanmoins, étant donné le montant important de PPE, les résidus de PPE qui ne sont pas cédés, permettent d'avoir une légère absorption des chocs par la participation aux excédents.

De plus, la valeur économique des dettes pour dépôts espèces (DDE) constatées en regard des provisions techniques cédées est ajustée à chaque choc de marché, ce qui permet d'en absorber une partie.

Ainsi deux étapes se distinguent en termes d'absorption :

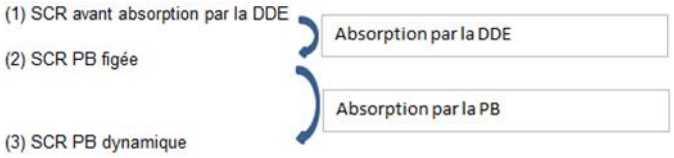

Avant diversification dans chaque sous module, le SCR total se décompose comme suit :

SCR en K€	31/12/2021			31/12/2022		
	Avant absorption par la DDE	Après absorption par la DDE	PB dynamique	Avant absorption par la DDE	Après absorption par la DDE	PB dynamique
Risque de Marché	115 974	44 008	41 499	89 156	38 470	38 268
Risque de défaut de contreparties	2 490	2 490	2 490	2 753	2 753	2 753
Risque de souscription vie	2 125	2 125	4 705	4 316	4 316	4 632
Risque de souscription Santé						
Risque de souscription Non-vie						
SCR opérationnel	2 434	2 434	2 434	2 170	2 170	2 170

Le risque de marché reste le module de risque prépondérant (respectivement 81% avant absorption et 80% après absorption par la PB).

Néanmoins, il est à noter que les absorptions par les DDE et la PB font diminuer le SCR de marché de 57%.

E.2.2. Risque de marché

L'évaluation de la charge en capital au titre du risque de marché est effectuée par simulation à partir des chocs du règlement délégué (hormis pour le risque de concentration évalué par formule fermée).

E.2.2.1. SCR Action

En K€	31/12/2021			31/12/2022		
	Avant absorption par la DDE et la PB	Après absorption par la DDE et la PB	Coeff absorption	Avant absorption par la DDE et la PB	Après absorption par la DDE et la PB	Coeff absorption
Risque Actions	60 960	25 022	59%	57 297	24 188	58%
Type 1	18 954	2 965	84%	11 873	3 272	72%
Type 2	45 441	22 722	50%	47 852	21 637	55%
Type 3	0	0		0	0	

En 2022, la valorisation des titres de participation Mutex augmente de 13% pour atteindre 110,3 M€. La baisse du SCR avant absorption par les DDE et la PB de -6% s'explique essentiellement par la diminution du taux de choc pour les actions Type 1 résultant de la forte baisse du dampener (passage de +6.88% à -3.02%)

Toutefois, le SCR après les absorptions par les DDE et la PB ne baisse plus que de -3% en raison de la diminution de l'absorption par la DDE sur les actions type 1.

E.2.2.2. SCR de concentration

En K€	31/12/2021	31/12/2022
SCR Concentration	22 386	21 624

Le SCR de concentration est en baisse de -3% par rapport au 31/12/2021 et s'élève à 21,6 M€. Ceci est principalement dû à la baisse de l'assiette des actifs exposés au risque de concentration.

E.2.2.3. SCR de Spread

En K€	31/12/2021			31/12/2022		
	Avant absorption par la DDE et la PB	Après absorption par la DDE et la PB	Coeff absorption	Avant absorption par la DDE et la PB	Après absorption par la DDE et la PB	Coeff absorption
Risque de spread	27 440	10 633	61%	21 561	8 905	59%

Le SCR de spread en net représente 16% du risque de marché après diversification.

Le portefeuille obligataire de MUTEX Union est composé à 59% d'obligations d'entreprise après mise en transparence.

La diminution du SCR spread entre 2021 et 2022 s'explique principalement par la hausse de la courbe EIOPA.

E.2.3. Risque de contrepartie

En K€	31/12/2021	31/12/2022
Risque de contrepartie	**2 490**	**2 753**
Type 1	245	55
Type 2	2 301	2 712

Le SCR de contrepartie augmente de 11%. L'augmentation du type 2 de 18% s'explique essentiellement par l'augmentation des provisions PANE.

E.2.4. Risque de souscription

En K€	31/12/2021	31/12/2022
Risque de souscription vie	**4 705**	**4 632**
Risque de souscription Santé		**0**
Santé SLT - risque de souscription		*0*
Santé Non-SLT	*0*	*0*
Santé CAT	*0*	*0*

En 2022, le SCR de souscription Vie baisse de 73 k€ principalement en raison de la baisse de la charge en capital sur le sous-module rachat à la baisse (-2.7 M€) partiellement compensée par la hausse de la charge en capital sur le sous-module frais (2,2 M€).

E.2.5. Capacité d'absorption

E.2.5.1. Mesure de la capacité d'absorption

La capacité d'absorption se compose de deux effets (cf Paragraphe E.2.1) :

- Les chocs sur la valorisation économique des dettes pour dépôts espèces (100% du portefeuille est cédé en réassurance à MUTEX) ;
- La capacité d'absorption par la participation

E.2.5.2. Ajustement par l'impôt du BSCR

MUTEX Union est en situation d'impôts différés d'actifs de 13 554 K€ (IDA à hauteur de 39 537 K€ et IDP à hauteur de 25 983 K€).

Conformément aux orientations prises pour le bilan prudentiel de MUTEX Union, cette créance n'est pas prise en compte en l'absence de test de recouvrabilité. Ainsi, aucune absorption par les impôts différés du BSCR n'est possible.

E.2.6. Minimum de Capital Requis (MCR)

Le minimum de capital requis (MCR) correspond au plafond et s'élève à 10 670 K€ en 2022.

ANNEXES

BILAN PRUDENTIEL (S.02.01.02)

Actifs		Valeur Solvabilité II
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédent du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et	R0070	646 600
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	110 281
Actions	R0100	0
Actions – cotées	R0110	0
Actions – non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	443 990
Obligations d'État	R0140	153 909
Obligations d'entreprise	R0150	290 081
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	73 051
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	19 278
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	479 277
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	92
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	92
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	479 185
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	479 185
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	15 906
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	-14 149
Autres créances (hors assurance)	R0380	2 071
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	885
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	0
Total de l'actif	R0500	1 130 589

Passifs		Valeur Solvabilité II
Provisions techniques non-vie	R0510	100
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	0
Marge de risque	R0550	0
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	100
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	92
Marge de risque	R0590	8
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	487 905
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	487 905
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	481 503
Marge de risque	R0680	6 402
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Other technical provisions	R0730	
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	411 863
Passifs d'impôts différés	R0780	0
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	407
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	0
Autres dettes (hors assurance)	R0840	6 225
Passifs subordonnés	R0850	57 293
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	57 293
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	963 793
Excédent d'actif sur passif	R1000	166 796

PRIMES, SINISTRES ET DEPENSES PAR LIGNE D'ACTIVITE (S.05.01.02)

Non Vie

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance		Total
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	
		C0010	C0020	C0200
Primes émises				
Brut - assurance directe	R0110	508	0	508
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0120			0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130			0
Part des réassureurs	R0140	508	0	508
Net	R0200	0	0	0
Primes acquises				
Brut - assurance directe	R0210	508	0	508
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0220			0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230			0
Part des réassureurs	R0240	508	0	508
Net	R0300	0	0	0
Charge des sinistres				
Brut - assurance directe	R0310	346	1	347
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0320			0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330			0
Part des réassureurs	R0340	346	1	347
Net	R0400	-0	0	0
Variation des autres provisions techniques				
Brut - assurance directe	R0410	0	2	2
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0420			0
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430			0
Part des réassureurs	R0440	0	2	2
Net	R0500	0	0	0
Dépenses engagées	R0550	32	0	32
Autres dépenses	R1200			0
Total des dépenses	R1300			32

Vie

		Ligne d'activité pour: **engagements d'assurance vie**					**Engagements de réassurance vie**		**Total**
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance	Réassurance maladie	Réassurance vie	
		C0210	**C0220**	**C0230**	**C0240**	**C0250**	**C0270**	**C0280**	**C0300**
Primes émises									
Brut	**R1410**		47 856		1	0			47 857
Part des réassureurs	**R1420**		47 856		1	0			47 857
Net	**R1500**		0		0	0			0
Primes acquises									
Brut	**R1510**		47 856	0	1	0			47 857
Part des réassureurs	**R1520**		47 856	0	1	0			47 857
Net	**R1600**		0		0	0			0
Charge des sinistres									
Brut	**R1610**		26 347		19	-1			26 365
Part des réassureurs	**R1620**		25 625		19	-1			25 643
Net	**R1700**		722		0	0			722
Variation des autres provisions techniques									
Brut	**R1710**		-19 800		4	16			-19 780
Part des réassureurs	**R1720**		-19 800		4	16			-19 780
Net	**R1800**		0		0	0			0
Dépenses engagées	**R1900**		1 424		7	0			1 431
Autres dépenses	**R2500**								3
Total des dépenses	**R2600**								1 434

		Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte		Autres assurances vie			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que	Réassurance acceptée	**Total (vie hors santé, y compris UC)**	Assurance santé (assurance directe)			Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Réassurance santé (réassurance acceptée)	**Total (santé similaire à la vie)**
				Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties					Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties			
		C0020	**C0030**	**C0040**	**C0050**	**C0060**	**C0070**	**C0080**	**C0090**	**C0100**	**C0150**	**C0160**	**C0170**	**C0180**	**C0190**	**C0200**	**C0210**
Provisions techniques calculées comme un tout	**R0010**																
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	**R0020**																
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																	
Meilleure estimation																	
Meilleure estimation brute	**R0030**	481 475					28				481 503						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	**R0080**	479 158					28				479 185						
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite - total	**R0090**	2 317					0				2 317						
Marge de risque	**R0100**	6 402									6 402						
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																	
Provisions techniques calculées comme un tout	**R0110**																
Meilleure estimation	**R0120**																
Marge de risque	**R0130**																
Provisions techniques - Total	**R0200**	487 877				28					487 905						

PROVISIONS TECHNIQUES NON VIE (S.17.01.02)

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée		Total engagements en non-vie
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	
		C0020	C0030	C0180
Provisions techniques calculées comme un tout	**R0010**			
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	**R0050**			
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque				
Meilleure estimation				
Provisions pour primes				
Brut	**R0060**	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	**R0140**	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	**R0150**	0	0	0
Provisions pour sinistres				
Brut	**R0160**	92	0	92
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	**R0240**	92	0	92
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	**R0250**	0	0	0
Total meilleure estimation - brut	**R0260**	92	0	92
Total meilleure estimation - net	**R0270**	0	0	0
Marge de risque	**R0280**	8	0	8
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques				
Provisions techniques calculées comme un tout	**R0290**			
Meilleure estimation	**R0300**			
Marge de risque	**R0310**			
Provisions techniques - Total				
Provisions techniques - Total	**R0320**	100	0	100
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	**R0330**	92	0	92
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	**R0340**	8	0	8

Sinistres payés bruts (non cumulés)

(valeur absolue)

Année		Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110
Antérieur	R0100											0
N-9	R0160	162	214	69	21	3	1	0	0	0	0	
N-8	R0170	172	220	74	20	4	1	0	0	0		
N-7	R0180	176	236	65	20	3	1	0	0			
N-6	R0190	191	215	78	22	3	0	0				
N-5	R0200	169	243	81	20	0	0					
N-4	R0210	176	235	61	0	0						
N-3	R0220	168	175	0	0							
N-2	R0230	145	0	0								
N-1	R0240	0	0									
N	R0250	0										

		Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)
		C0170	C0180
	R0100	0	0
	R0160	0	471
	R0170	0	490
	R0180	0	501
	R0190	0	510
	R0200	0	512
	R0210	0	472
	R0220	0	342
	R0230	0	145
	R0240	0	0
	R0250	0	0
Total	R0260	0	3 444

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

(valeur absolue)

Année		Année de développement										
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300
Antérieur	R0100											0
N-9	R0160	0	0	310	140	54	1	4	1	0	0	
N-8	R0170	0	594	339	130	0	4	0	0	0		
N-7	R0180	958	586	309	1	4	1	0	0			
N-6	R0190	996	557	581	7	3	0	0				
N-5	R0200	879	926	429	14	0	0					
N-4	R0210	1 391	708	359	0	0						
N-3	R0220	1 165	638	0	0							
N-2	R0230	898	0	0								
N-1	R0240	0	0									
N	R0250	0										

		Fin d'année (données actualisées)
		C0360
	R0100	0
	R0160	0
	R0170	0
	R0180	0
	R0190	0
	R0200	0
	R0210	0
	R0220	0
	R0230	0
	R0240	0
	R0250	0
Total	R0260	0

IMPACT DES MESURES TRANSITOIRES (S.22.01.21)

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	**R0010**	488 004	0		2 068	
Fonds propres de base	**R0020**	224 089	0		-1 467	
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	**R0050**	224 089	0		-1 467	
Capital de solvabilité requis	**R0090**	42 680	0		1 091	
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	**R0100**	210 629	0		-1 834	
Minimum de capital requis	**R0110**	10 670	0		0	

FONDS PROPRES (S.23.01.01) (1/2)

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0	0			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0			
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	500	500			
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0			0,0	0,0
Fonds excédentaires	R0070	0				
Actions de préférence	R0090	0			0,0	0,0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0				
Réserve de réconciliation	R0130	166 296	166 296			
Passifs subordonnés	R0140	57 293		57 293	0	0,0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0				
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0				
Total fonds propres de base après déductions	R0290	224 089	166 796	57 293	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, appelable sur demande	R0300	0				
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0				
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	0				
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0				
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0				
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0				
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0				
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0				
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0				
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			0	0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	224 089	166 796	57 293	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	224 089	166 796	57 293	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	224 089	166 796	41 699	15 594	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	210 629	166 796	41 699	2 134	
Capital de solvabilité requis	R0580	42 680				
Minimum de capital requis	R0600	10 670				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	525,0%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	1974,0%				

FONDS PROPRES (S.23.01.01) (2/2)

		C0060	
Réserve de réconciliation			
Excédent d'actif sur passif	**R0700**	166 796	
Actions propres (détenues directement et indirectement)	**R0710**	0	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	**R0720**	0	
Autres éléments de fonds propres de base	**R0730**	500	
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	**R0740**		
Réserve de réconciliation	**R0760**	166 296	
Bénéfices attendus			
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	**R0770**	0	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	**R0780**	0	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	**R0790**	0	

CAPITAL DE SOLVABILITE REQUIS – FORMULE STANDARD (S.25.01.21)

		Capital de solvabilité requis brut	Attribution des ajustements dus aux FC et aux PAE
		C0040	C0050
Risque de marché	R0010	38 470	
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	2 753	
Risque de souscription en vie	R0030	4 316	
Risque de souscription en santé	R0040	0	
Risque de souscription en non-vie	R0050	0	
Diversification	R0060	-4 942	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0	
Capital de solvabilité requis de base	R0100	40 596	

Calcul du capital de solvabilité requis		
Risque opérationnel	R0130	2 170
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-85
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	0
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	42 680
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	42 680
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total amount of Notional Solvency Capital Requirements for matching adjustment portfolios	R0430	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Method used to calculate the adjustment due to RFF/MAP nSCR aggregation	R0450	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

MINIMUM DE CAPITAL REQUIS - ACTIVITES MIXTES (S.28.02.01.) (1/2)

		Activités en non-vie Résultat $MCR_{(NL,NL)}$	Activités en vie Résultat $MCR_{(NL,NL)}$
		C0010	C0020
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie	R0010	0	

		Activités en non-vie		Activités en vie	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0030	C0040	C0050	C0060
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	0	0	0	0
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	0	0	0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y	R0050	0	0	0	0
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	0	0	0	0
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070				
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y	R0080				
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090				
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100				
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110				
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120				
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130				
Réassurance santé non proportionnelle	R0140				
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150				
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160				
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170				

		Activités en non-vie Résultat $MCR_{(L,NL)}$	Activités en vie Résultat $MCR_{(L,L)}$
		C0070	C0080
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie	R0200	0	86

		Activités en non-vie		Activités en vie	
		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		C0090	C0100	C0110	C0120
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	0		2 317	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	0		0	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0		0	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	0		0	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250				0

MINIMUM DE CAPITAL REQUIS - ACTIVITES MIXTES (S.28.02.01.) (2/2)

Calcul du MCR global

		C0130
MCR linéaire	**R0300**	86
Capital de solvabilité requis	**R0310**	42 680
Plafond du MCR	**R0320**	19 206
Plancher du MCR	**R0330**	10 670
MCR combiné	**R0340**	10 670
Seuil plancher absolu du MCR	**R0350**	5 900
Minimum de capital requis	**R0400**	10 670

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie		**Activités en non-vie**	**Activités en vie**
		C0140	**C0150**
Montant notionnel du MCR linéaire	**R0500**	0	86
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	**R0510**	0	42 680
Plafond du montant notionnel du MCR	**R0520**	0	19 206
Plancher du montant notionnel du MCR	**R0530**	0	10 670
Montant notionnel du MCR combiné	**R0540**	0	10 670
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	**R0550**	2 200	3 700
Montant notionnel du MCR	**R0560**	2 200	10 670